



MEDIAS



Animé par Philippe David, "Le grand référendum" sur SUD Radio donne la parole aux auditeurs qui s'adressent aux invités de l'émission.

Le 27 avril Christian Bourreau était l'invité avec Françoise Husson, une journaliste de Notre Temps.

L'émission était centrée sur les réactions à la publication d'un sondage indiquant qu'une large fraction de la population était inquiète pour les retraites.

C. Bourreau a dit qu'il comprenait cette inquiétude fondée sur la complexité du système actuel, écartelé entre une quarantaine de régimes ayant chacun leurs règles en matière d'âge de départ en retraite, de calcul de la pension, de calcul de la réversion...

Il a clairement indiqué que la solution était la mise en place d'un régime unique, applicable à tous, avec les mêmes règles.

CFR

RETRAITE

L'AFJ ne juge ni les programmes des candidats à l'élection présidentielle ni ne donne bien sûr de consignes de vote. Cependant, s'agissant de la partie retraites de ces programmes, quand elle existe, des adhérents nous demandent actuellement de les aider à mieux comprendre les conséquences pratiques de telle ou telle proposition des candidats. En voici deux exemples, l'un au sujet de la hausse de la cotisation CSG, l'autre au sujet du non recul de l'âge de départ à la retraite.

♦ La position constante de la CFR a toujours été qu'il était admissible que l'écart de taux de CSG entre actifs et retraités - 0,9% - soit supprimé un jour, à deux conditions : la première, que la transition correspondante soit progressive et la deuxième, que cette modification serve à améliorer la condition des personnes en perte d'autonomie. Maintenant, la proposition d'une hausse CSG de 1,7 point se traduirait par une perte de pouvoir d'achat du même pourcentage pour les actifs et pour les 60 % de retraités qui n'en seraient pas exonérés. Dans ces conditions, il faudrait que la transition soit progressive, sur plusieurs années, et que le différentiel

actifs/retraités demeure à son niveau actuel malgré ses fréquentes remises en cause par la Cour des Comptes. Ceci étant, la baisse de pouvoir d'achat des actifs serait compensée, et au-delà, par une baisse de leurs cotisations maladie/chômage - 3,15 % - ce qui reste à vérifier. Leur pouvoir d'achat serait donc augmenté de $3,15\% - 1,7\% = 1,45\%$. En revanche, la baisse de 1,7% du pouvoir d'achat des retraités non exonérés n'étant pas compensée, leur écart de pouvoir d'achat par rapport à celui des actifs augmenterait de $1,45\% + 1,7\% = 3,15\%$. Cet accroissement de l'écart, substantiel, portera à environ 32, 8% l'écart entre la progression des salaires (18,7 %) et la baisse des retraites (13,7 % : moyenne arithmétique CNAV/Agirc/Arrco) depuis 1992. Il apparaîtra clairement sur les courbes CFR de pouvoir d'achat qui seront publiées en mai.

◆ Ne pas reculer l'âge légal de départ à la retraite, donc le maintenir à 62 ans, priverait Agirc/Arrco des recettes sans lesquelles l'épuisement de leurs réserves vers 2023 imposerait à cette échéance une baisse des pensions versées. Il faut savoir en effet que, du montant environ 60 milliards d'€ - qui ne sont d'ailleurs que des réserves Arrco, une moitié ne pourra plus chaque année la totalité des prestations à partir du de l'accord Agirc/Arrco de novembre 2015, la régime « unifié » imposera que les réserves prestations. Avec des déficits annuels récurrents de 30 milliards d'€ - ne permettrait de tenir que 6 ans prestations, soit jusqu'à 2023 environ. Cette empêché un grand hebdomadaire d'écrire : « *le trou est bouché* ». On peut comprendre qu'avec de telles affirmations, nombre de retraités ne perçoivent pas le tragique de la situation à venir.



actuel de leurs réserves - maintenant pratiquement plus être utilisée pour assurer 1/1/2019 car, par application gouvernance du nouveau demeurent égales à 6 mois de 5 milliards, cette moitié - donc sans amputation des situation inquiétante n'a pas des retraites complémentaires

Les propositions actuellement connues des deux candidats peuvent encore changer et, si c'est le cas, la CFR s'efforcera d'y faire référence par le canal de son site.

Cf. Le Billet du Président Pierre Erbs sur le site CFR : www.retraite-cfr.fr

SANTE

La commission santé de la CFR poursuit son activité de façon régulière à raison d'une réunion par trimestre. La réunion du 10 avril 2017 a permis de traiter les thèmes suivants :

◆ La mise au point de deux amendements du rapport d'activité de la commission qui sera présenté à l'AG de la CFR du 17 mai 2017. Du fait de l'abandon du projet de labellisation des contrats d'assurance complémentaire santé, entraînant en définitive l'absence d'avantage pour les retraités, la position de la CFR est de proposer sa contribution à la mise au point de toute mesure (notamment fiscale) qui améliorerait les conditions d'accès des retraités à la couverture complémentaire.

Il est également apparu souhaitable de réagir officiellement à la décision ministérielle de maintenir le remboursement de médicaments de la maladie d'Alzheimer, alors que la HAS met en évidence leur faible efficacité.

L'attention de la commission a été attirée sur la publication récente d'une étude de l'IRDES intitulée « assurance maladie et complémentaires santé : comment contribuent-elles à la solidarité entre hauts et bas revenus ? » qui



confirme qu'au contraire de l'assurance maladie obligatoire, l'assurance maladie complémentaire et les restes à charge induisent peu de transferts entre groupes de revenus !

◇ Un point a été fait sur les conditions de mise en œuvre de la loi de modernisation de notre système de santé (LMSS) : le tiers-payant par les complémentaires, l'expérimentation de guichets d'accueil et d'accompagnement des réclamations en santé, le lancement d'un service public d'information en santé, la relance du Dossier Médical Partagé (DMP).

Les fédérations adhérentes ont été invitées à diffuser des informations pratiques sur le DMP en direction des retraités.

◇ L'échec des négociations de la convention dentaire et l'instauration d'un règlement arbitral, mettant en évidence les difficultés de parvenir à concilier l'exercice libéral d'une activité de soins et les conditions d'accès aux soins dentaires et de prothèses selon des modalités acceptables et équilibrées (tarifs et bases de remboursement).

◇ Un focus a été fait sur l'iatrogénie médicamenteuse (accidents liés aux médicaments) qui concerne tout particulièrement les personnes âgées, plus vulnérables et polymédicamentées. Des accidents peuvent survenir du fait d'un mauvais respect des prescriptions, d'un défaut d'observance, d'une erreur de prescription ou d'une incompatibilité entre les prescriptions de plusieurs médecins. Un collectif « bon usage des médicaments » développe une vaste campagne d'information en direction des professionnels de santé et auprès du grand public. La commission invite les fédérations à relayer les conseils préconisés.



◇ La création récente de l'UNAASS (union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé) permet notamment à la FNAR et à Générations Mouvement de siéger au CA de cette nouvelle structure chargée de renforcer la légitimité et la reconnaissance de la représentation des usagers.

◇ Les représentants de Générations Mouvement ont présenté les caractéristiques du partenariat conclu avec « Dynseo e-santé » pour la lutte contre le déclin cognitif des personnes âgées. L'outil proposé s'appuie sur des solutions technologiques avancées supportées par des tablettes numériques et comprend des jeux de mémoire et d'entraînement cérébral, ludiques et culturels adaptés aux capacités de l'utilisateur. L'outil peut être utilisé à domicile ou servir de support pour des animations et des ateliers en groupe. Il fera l'objet d'une évaluation scientifique en milieu hospitalier.

Ce partenariat pourrait être étendu à d'autres fédérations qui le souhaiteraient.

Un point a été fait sur l'enquête effectuée par la FNAR en vue de l'élaboration de son projet FNAR 2020.

L'actualité des campagnes électorales (en cours ou à venir avec les législatives) a fait l'objet d'échanges. A la date de la réunion de la commission, seulement 2 réponses à l'interpellation de la CFR avaient été reçues des candidats à l'élection présidentielle.



EUROPE

Activités de AGE Platform Europe

Nous avons déjà évoqué le processus engagé à l'été 2016 de mise à jour et de révision d'un document de référence sur la « **stratégie de AGE pour la période 2018-2021** ».

Le document complet (21 pages) a été approuvé par le Conseil des 6 et 7 avril pour être soumis à l'AG du mois de juin. Il servira de base à la demande de financement de la Plateforme à la CE sur quatre ans.

Il comprend plusieurs parties :

- 1/ vision générale ; missions ; principes directeurs ; objectifs-clefs
- 2/ priorité d'actions ; activités (par référence au triptyque : travail « politique » ; projets d'études ; travail en réseau)
- 3/ communication ; adhésion des membres ; partenariats
- 4/ organisation ; méthodes de travail (notamment dans 7 « task forces ») ; ressources humaines et financières
- 5/ évaluation interne et externe.

Les membres français ont porté plusieurs propositions, en particulier sur la gouvernance, l'importance du travail en réseau et son financement, les méthodes de travail.

Dossiers à l'ordre du jour

A l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome le 25 mars, la CE a publié le 1^{er} mars un « **livre blanc sur l'avenir de l'Europe** : perspectives pour une Union à 27 » (31pages) présentant cinq scénarii pour une évolution à l'horizon 2025. Pour AGE, il s'agit bien de refonder un projet collectif basé sur le progrès social, l'inclusion et la solidarité. Ceci exigera une révision des objectifs ainsi que de l'organisation et des processus de travail.

Dans une déclaration, Age a rappelé l'importance d'une EU plus forte et plus proche des attentes des citoyens pour affronter, par référence aux valeurs européennes de dignité, d'égalité et de solidarité, les défis actuels : changements démographique et climatique, croissance des inégalités et de la pauvreté, éclatement de l'intolérance et de l'extrémisme, rappelé la pertinence des objectifs atteints...) de la « stratégie Europe pauvreté, l'éducation et l'emploi.



retombées récentes du processus de Etats-membres, des partenaires « **socle européen des droits**

On reviendra ultérieurement sur les consultations initiées fin 2016 des sociaux et de la société civile sur un **sociaux** » (cf. AFJ 09-2016) : un accord-cadre sur le vieillissement actif signé par les partenaires sociaux visant à faciliter le maintien dans l'emploi jusqu'à l'âge de la retraite ainsi que la proposition de directive présentée par la CE en vue de faciliter la conciliation de la vie privée et du travail (ex. attribution de congés rémunérés pour les aidants ou « *care leave with remuneration* »)

Activités de la Coordination AGE France

Outre la réponse à l'enquête sur la Stratégie de AGE (cf. ci-dessus), les membres se sont concentrés sur la réponse à apporter dans le cadre du **PNR 2017** (processus de réforme dit du « Semestre européen »).

L'option a été prise cette année d'un texte plus court (11 pages) articulé sur des thèmes limités : l'emploi de seniors ; les retraites ; la pauvreté à la retraite et les inégalités au grand âge ; l'autonomie (avec un focus sur habitat et transports) ; un accent mis sur les personnes âgées en milieu rural.

Le document a été transmis début mars au Secrétariat général aux affaires européennes, rattaché au Premier ministre.

Au cours de la réunion du 7 mars, la représentation française au Conseil de AGE a été mise à jour en application de la durée des mandats (trois ans) : Bernard Bazot (trésorier général de l'ARAF depuis octobre 2015) a rejoint comme titulaire Jean-Michel Hôte (FNAR) ; Jean-Pierre Bultez (petits frères des Pauvres) a rejoint comme suppléant Nicole Legrain (Amicale des anciens de BP). Le mandat de Jean-Christophe Merle (association intergénérationnelle ACLAP-Marseille) n'était pas renouvelable.

ACTION CFR

Nous avons lancé des actions auprès des 336 Députés qui devraient se représenter aux Elections Législatives de juin 2017. Les courriers envoyés par les Délégués Départementaux CFR et éventuellement les Délégués Régionaux CFR demandent des engagements des Députés sur les sujets suivants :

Retraites

- Mettre en place un régime universel de retraite en répartition, par points, en remplacement de tous les régimes actuels de retraite et en attendant :
 - Garantir l'indexation des pensions sur les prix et relever substantiellement les petites pensions
 - Améliorer la compensation pécuniaire des conséquences de la maternité sur le montant des pensions
 - Unifier les conditions d'âge et de ressources pour l'attribution des pensions de réversion dans l'ensemble des régimes

Perte d'autonomie

- Poursuivre la mise en place d'un socle solide et universel d'aide à la perte d'autonomie financé par la solidarité nationale et supprimant la barrière d'âge de 60 ans qui constitue une discrimination entre handicapés et personnes âgées.

Améliorer les conditions de vie des personnes en perte d'autonomie et notamment leur permettre d'exercer un véritable choix entre le maintien à domicile et l'hébergement en institution :

- en développant les formules d'aide aux aidants familiaux
- en améliorant les réseaux d'aides professionnels qualifiés

Santé

- Garantir à tous l'accès à des soins de qualité quels que soient l'âge et la situation géographique en respectant le principe d'équité financière.
- Supprimer les mesures tarifaires discriminatoires en fonction de l'âge pratiquées par les organismes complémentaires d'assurance maladie.

Représentation

- Accorder à notre Confédération un statut lui permettant d'être consultée par les pouvoirs publics, d'être présente et de participer aux décisions de toutes les instances nationales où se traitent les questions concernant les retraités (Conseil Économique, Social et Environnemental, Conseil d'orientation des retraites, Jury du Comité de suivi des retraites, Conseils d'administration des organismes sociaux, etc.)

Fin avril nous avons envoyé 249 lettres. Les réponses des Députés sont enregistrées dans le fichier OSS (Observatoire Seniors Société) : <http://www.cfr-seniors-societe.com> - *identifiant : consult - code : 7051*
Début mai nous commencerons à envoyer des courriers aux nouveaux candidats aux élections législatives.

Nous avons organisé un stage pour les nouveaux Délégués CFR du réseau OSS le 27 avril à Paris. Cette journée avait pour but de rappeler les objectifs de la CFR et de donner le maximum d'informations pour rencontrer les Parlementaires.

N.B. pour tous renseignements : michel.amary@bbox.fr



NOS FEDERATIONS

UFR

Dernier Appel à candidature ! **Stage de Formation CDCA* du 11 mai 2017**

L'équipe de Formation de l'UFR, animée par Daniel THOMAS, propose un stage de formation et d'information destiné aux futurs représentants des « Associations » dans les CDCA (1^{er} Collège) de leur département.

La première session du stage CDCA aura lieu le :

Jeudi 11 mai 2017
à Paris, au Siège UFR-rg et FNAR
83-87 avenue d'Italie 75013
de 9h00 à 16h00

Si vous venez d'être nommé ou en voie de l'être bientôt au CDCA de votre département, n'hésitez pas à vous inscrire, il reste encore quelques places.

Le stage est ouvert exclusivement aux adhérents des associations membres des Fédérations de la CFR, et en particulier aux membres de la FNAR et de l'UFR. Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat UFR-rg. Contact : Maguy STEFANY ou KALTOUM, Téléphone : 01 43 42 09 37 ; Email : ufr@wanadoo.fr
Pour les adhérents de la FNAR qui vont s'inscrire au stage, nous leur demandons de le signaler parallèlement à Madame Danielle BOIZARD, Téléphone : 05 57 83 55 69 ; Email : d.boizard@sfr.fr

(*) : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

FNAR

Le mot du nouveau Président de la FNAR, Philippe SERRE :

Adapter ou rechercher des outils spécifiques à notre développement

La FNAR fête ses 43 ans et est le fruit de quelques retraités de tous bords, de toutes sensibilités qui se sont réunis, provenant d'associations et de clubs, un peu en électrons libres qu'il a fallu rapidement fédérer sur le plan départemental, puis comme en France on a l'esprit « jacobin », créer le niveau régional et national.

MAIS AU FAIT, COMMENT DEVIENT-ON RETRAITE?

Oh, tout simplement après beaucoup d'années de travail, mais aussi d'échecs et de succès. Cela commence lorsque jeune et fougueux, plein d'idées et de préjugés, on monte à bord du bateau Entreprise qui part pour une longue et belle croisière. Chacun est à son poste et vogue le bateau. Des années s'écoulent et un jour on vous demande de grimper sur le premier pont et là, discours, grand gala, en bref c'est la fête... Puis tout s'arrête, finie la fête, on vous convie, vous le nouveau jeune retraité, à vous glisser dans la chaloupe que l'on s'empresse de larguer. Le navire Entreprise reprend son chemin et disparaît à l'horizon! Voilà vous êtes seul, loin de tout, coupé de tout avec une question en tête:

QU'EST CE QUE JE VAIS FAIRE MAINTENANT?

Mais revenons 43 ans en arrière. Les retraités d'alors n'avaient connu que le mot Travail, Travail et Travail et pratiquement sans repos depuis le plus jeune âge. Ils avaient vécu 2 guerres dévastatrices, la crise de 29 et son chômage, l'occupation et son train de misères, de morts, la faim, la peur, la délation, le marché noir, puis la libération, la paix, les 30 glorieuses et enfin la retraite qu'ils voulaient la meilleure, la plus heureuse, car ils avaient enfin le droit de s'organiser comme ils l'entendaient. C'est ainsi que sont nés les clubs dits du 3^e âge, avec ses 3 B, « Balade, Bouffe, Belote », qui vont faire le bonheur des autocaristes, des agences de voyages, des sites de vacances...

Il faut aussi savoir reconnaître que les besoins et les souhaits des « grognards » de 1974, ne sont plus les mêmes en 2017. Les mœurs ont changé, les besoins aussi. De la pure convivialité on a glissé vers la contestation et la revendication. La belote fait place aux banderoles et aux manifestations de rue. Certes, nos activités doivent être actualisées et modernisées, mais je persiste à penser que nos structures ludiques d'accueil ont toujours un rôle primordial pour rassembler des personnes en recherche de convivialité, d'amitié et fuyant une solitude insupportable.

Aussi pour être dans la mouvance du jour et attirer les jeunes retraités, dont la relève est indispensable à notre survie, nous devons savoir intégrer les problèmes liés à l'épanouissement et à la défense des retraités ainsi qu'à leur accompagnement en cas de maladie, de perte d'autonomie et de fin de vie, mais aussi la pratique des techniques nouvelles.

En conclusion, mon seul objectif sera de réfléchir à notre pratique afin de trouver une réponse plus adaptée à nos jeunes retraités à travers une mise en commun de toutes nos expériences.

A... COMME ASSOCIATIONS

Le 16/03 – 34^e Forum de l'ACS Bull

Le Forum réunit chaque année près de 200 participants. La matinée est en partie dédiée à un thème phare, ainsi le 16 mars dernier deux orateurs se sont exprimés sur le thème « Santé-Vieillesse-Autonomie » :

- Mme Jessica LUKIC, Nutritionniste (voir le programme « Maigrir 2000 »), nous a présenté le panorama des bonnes pratiques pour rester en bonne santé à son poids de forme, en résumé : manger mieux pour vivre mieux.
- M. Jawad HAJJAM, Directeur du développement du CENTICH*, Ergothérapeute adepte des nouvelles technologies, a tracé les contours et projeté les tendances de l'impact de la révolution du numérique sur la santé des séniors : du maintien à domicile au « Trans humanisme » en passant par la prévention dans tous les domaines de notre vie de personnes âgées.



Mais le Forum c'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur nos belles régions ; ainsi pour l'année du 34^{ème} anniversaire de notre association nous avons étendu cet hommage au « Grand Sud » de l'Occitanie à Provence Alpes et Côte d'Azur. Apéritif et vins régionaux sont naturellement venus accompagner le repas très convivial, moment privilégié de partage d'amicaux souvenirs.

Enfin c'est l'assemblée générale qui termine cette journée par les présentations des rapports statutaires et la proclamation des résultats des différents votes.

Rendez-vous l'année prochaine pour le 35^{ème} anniversaire de l'ACS Bull, qui sera consacré principalement à la célébration.

*CENTICH : Centre d'Expertise National des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'autonomie.

Les 29, 30 et 31/03 – Assemblée générale de l'ARESSO

L'AG s'est tenue les 29, 30 et 31 mars à Colmar sous la présidence d'Arlette Randles en présence du Bureau, des Délégués régionaux et d'une centaine de participants dont environ 60 ont assisté à la partie statutaire.

La baisse continue des effectifs de l'association et les moyens essayés pour tenter d'y remédier a focalisé une partie importante des échanges. L'intervention sur les retraites a permis de souligner l'impact majeur sur les pensions de la croissance du déficit public et sûr de la dette d'Etat dont une part importante sera laissée à nos enfants si des réformes courageuses ne viennent pas très vite la réduire substantiellement.



60

bien

Le 13/04 – Assemblée générale de l'AR-PSA Sochaux

L'AG de l'Association des Retraités PSA de Sochaux s'est tenue le 13 avril à l'hôtel de ville de Sochaux en présence de plus de 400 retraités du groupe, conjoints et sympathisants.

En préliminaire, une très intéressante vidéo montrant l'évolution du site de Sochaux de 1912 à nos jours a retenu l'attention des participants.

L'assemblée générale étant déclarée ouverte, rapport moral, bilan financier et rappel des nombreuses activités et prestations ont reçu une écoute attentive. Le Président, René HANSER, a ensuite souligné le dynamisme de l'Association et en a rappelé les bases : **informer, divertir, protéger**. Il s'est félicité de l'excellence des relations



avec l'entreprise par l'intermédiaire d'une Inter-amicale qui dialogue au niveau de la Direction Générale pour l'ensemble des Associations des différents sites PSA.

Plusieurs interventions extérieures étaient prévues. Certaines d'entre elles concernant les dirigeants du site de Sochaux ont dû être annulées, les intervenants prévus étant mobilisés pour la préparation de la visite imminente du Président de la République du site de production de Sochaux.

Sont tout de même intervenus, le Président du District Nord Franche-Comté du Crédit Mutuel, partenaire et sponsor de longue date, et surtout, Claire MERCKLING qui, pour la 3ème fois consécutive, nous a tenus informés, avec talent, des positions de la FNAR dans les différents domaines intéressant plus particulièrement les retraités et personnes âgées, santé, autonomie, pouvoir d'achat des retraites....

Comme il est de tradition, l'Assemblée Générale s'est clôturée par le verre de l'amitié dans une ambiance communicante et chaleureuse.

Un peu d'humour

Simple, mais tellement vrai : Urgent

Cherche un **électricien** pour rétablir le courant entre les gens qui ne se parlent plus ...

Un **opticien** pour changer le regard des gens ...

Un **artiste** pour dessiner un sourire sur tous les visages ...

Un **maçon** pour bâtir la paix ...

Un **jardinier** pour cultiver la pensée ...

Et un **professeur** de maths pour nous ...

...réapprendre à compter les uns sur les autres !!!



Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS

Prochaine parution de l'AFJ: Le 7 JUIN 2017





La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Dans la deuxième quinzaine de mars, les comptes 2016 de l'AGIRC-ARRCO ont été présentés par ces deux caisses - et pour la première fois - sous la forme consolidée (cf. ci-dessous). Même faiblement, le résultat technique continue à se dégrader ; le résultat global de l'exercice est en amélioration de 700 millions € après une subvention d'équilibre de l'AGFF en hausse de 800 millions € ! La mesure prise dans le cadre de l'accord « ANI » du 30 octobre 2015 prévoyant la création d'un régime unifié de retraite complémentaire au 1^{er} janvier 2019 doit reprendre l'ensemble des droits AGIRC-ARRCO sous réserve d'un nouvel accord à signer, au plus tard, le 1^{er} janvier 2018. La CFR suit de très près ce dossier, sachant que seul un régime universel couvrant tous les secteurs, sera à même de rendre équitable et pérenne un régime de retraite par répartition.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

DOSSIERS À L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 10 AVRIL 2017

Composition du Bureau : à l'issue de son Assemblée générale du 23 mars, le Conseil d'administration de la FNAR a élu Philippe SERRE à sa Présidence ; Roger BARROT a été nommé Président d'honneur et conserve sa fonction de Vice-président au sein de la CFR ; Yves HUMEZ et Sylvain DENIS en restent membres du Bureau.

Préparation de l'AG et du Conseil du 17 mai : les comptes rendus d'activité des commissions pour l'année 2016 ont été transmis et validés par le Bureau ; la liste actualisée des Délégués à l'AG a été adressée par chacune des composantes de la CFR. Un point a été fait sur les résolutions à prendre à l'AG.

Election présidentielle : seules les réponses de N. Artaud et M. Le Pen sont parvenues et ne portent que sur l'autonomie et la santé ; une nouvelle et dernière relance des candidats a été décidée.

Commission « Autonomie » : en sa qualité de représentant de la CFR au HCFEA, Sylvain DENIS prend la responsabilité de la commission.

Commission « Fiscalité » : elle reprendra ses travaux après le deuxième tour de l'élection présidentielle pour examiner les propositions du candidat élu pour le prochain quinquennat.

AGIRC-ARRCO – LES COMPTES AU 31/12/2016

(en milliards d'euros)	2015	2016	%
Ressources :	61,762	63,678	+ 3,1
Charges :	71,450	73,418	+ 2,8
Résultat technique * :	- 9,688	- 9,740	
Contribution équilibre AGFF	4,633	5,445	+ 17,5
Résultat financier :	2,064	2,059	
Résultat global :	- 2,991	- 2,236	

*Résultat technique = Pensions payées – cotisations encaissées

CONGRÈS FNAR-UFR-rg du 22 MARS 2016

Le Président Pierre ERBS a participé au congrès qui s'est tenu à Pornichet sur le thème de la démocratie sociale avec la participation de M. Hervé SAUZAY, Président de l'Institut Français des Seniors. Le Président de la CFR a rappelé les travaux menés et en cours au sein des Commissions et par les Délégués départementaux et régionaux de la CFR, notamment grâce aux représentants de la FNAR et de l'UFRrg. Il a apporté des précisions relativement à la démarche engagée auprès des candidats à l'élection présidentielle et a répondu aux sollicitations des participants.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

